

**VISITE DE COURTOISIE ET DE RECONFORT DE MONSIEUR
OUSMANE BATOKO, ANCIEN PRÉSIDENT DE LA COUR
SUPREME DU BENIN A MADAME CHANTAL NANABA CAMARA,
PRÉSIDENTE DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL DE LA
REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE**

=====
Ce mercredi 17 avril 2024, Monsieur Ousmane BATOKO est venu rendre une visite de courtoisie et de réconfort à Madame Chantal Nanaba CAMARA, Présidente du Conseil constitutionnel de la République de Côte d'Ivoire.

L'hôte du jour, accompagné de son épouse, a indiqué qu'ayant travaillé des années durant en bonne intelligence avec le Président KONÉ Mamadou, ancien Président de la Cour suprême, ancien Président du Conseil constitutionnel, ancien Président du Conseil Supérieur de la Magistrature, son compagnon, est venu en terre ivoirienne, pour participer aux obsèques de l'illustre disparu et exprimer son affection et son soutien, en ces circonstances de recueillement à ses familles biologique et professionnelle.

Il a souligné qu'il avait d'excellentes relations d'amitié et de fraternité avec le Président KONÉ Mamadou, et qu'il est doublement consterné par sa disparition.

Madame la Présidente du Conseil constitutionnel, entourée des membres de son Cabinet et des Hauts Conseillers, a eu des mots de réconfort à l'endroit de l'hôte et lui a exprimé sa gratitude et ses sincères remerciements pour cette grande marque d'amitié et de fraternité à l'égard du Président KONÉ Mamadou, de sa famille et de la Côte d'Ivoire.

Les deux hautes personnalités ont décidé de se mettre en union de prière pour le repos de l'âme du défunt.